



Procès-verbal

Bureau de Direction

| | |
|---------------------|---|
| Réunion du : | 05 juin 2023 à 18h30 |
| A : | Visioconférence |
| Présidence : | M. Daniel ROLET. |
| Présents : | Madame Michelle GUERRA BORGES Messieurs Didier BONTEMPS, Raphaël GERALDES, Daniel MAILLARD, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Philippe SURDOL. |
| Assistent : | Monsieur Jean-Luc JOUFFROY, Monsieur Jérôme POBELLE. |

L'ensemble des membres du bureau présentant leurs plus sincères condoléances à Jawad BELAINOUSSI, suite au décès de sa maman.

• 1/ Mécanisme de récupération des jours travaillés en week-end

Le président du District a proposé un schéma des récupérations des jours travaillés en week-end (annexe 1), ce schéma ayant été établi en prenant modèle sur celui établi par la Ligue.

Le délégué CSE a proposé une adaptation lors de la réunion du 30 mars 2023, qui a été prise en compte dans le schéma présenté, et validé en réunion de CSE du 27 avril 2023.

Le schéma de récupération est donc soumis au bureau.

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le bureau valide le schéma de récupération des jours travaillés en week-end.

• 2/ Demandes délégué CSE

Lors de la réunion de Comité Social et Economique du 27 avril 2023, plusieurs demandes avaient été réalisées par le délégué CSE, Marc TISSERAND, au nom de salariés.

Deux d'entre elles ont fait l'objet de nouveaux échanges lors de la réunion de CSE en date du 25 mai 2023.

• 3/ Apprenti BEF et poste d'assistant technique. La situation.

3/1. Poste d'apprenti BEF

Le District a dû procéder à l'ouverture de poste d'un nouvel apprenti afin de remplacer Corentin GAY, dans l'urgence, en raison des dates largement avancées et des décisions prises à l'échelon national. En effet, le faible taux d'embauche suite aux apprentissages, a conduit France Compétences à ne pas renouveler l'agrément des BMF et BEF quant à leurs finalités professionnelles. Cet agrément a pris fin le 18 mai 2023.

Ainsi que cela avait été annoncé, et suite à 4 entretiens avec des candidats pour ce poste d'apprenti BEF, un candidat a été retenu. Il s'agit de Monsieur Clément Vacossin.

Or, suite à la confirmation d'embauche qui avait été adressée à Clément Vacossin, des évolutions sont intervenues en ce qui concerne les délais d'embauche et dates de formation, mais également quant à l'obligation de démission du futur apprenti s'il était salarié, afin de ne plus l'être au moment du commencement de la formation.

De fait, après de nombreux échanges entre les principaux concernés, et à diverses réunions, il a été décidé d'embaucher Clément Vacossin du 10 juillet 2023 au 14 mai 2024.

Ce contrat d'apprentissage sera prolongé de deux mois, après la fin de formation, ainsi que la législation nous y autorise. Il se terminera donc le 09 juillet 2024.

3/2. Poste d'assistant technique

Ainsi que cela a été acté lors du Comité de Direction du 25 avril 2023, un poste d'Assistant Technique a été ouvert et un appel à candidature a été publié en date du 16 mai 2023. Cet appel à candidature contenait la fiche de poste.

Les candidatures pouvaient être envoyées jusqu'au 02 juin 2023.

A ce jour, nous avons reçu trois candidatures qui sont détaillées par Jean-Luc JOUFFROY. L'une de ces candidatures n'est pas recevable.

Les entretiens auront lieu lundi 12 juin 2023, à 10h00 et 11h00, avec un jury composé de Daniel ROLET, Jean-Luc JOUFFROY, Philippe SURDOL, et Gaëtan HENRIOT.

3/3. Organisation de l'équipe technique

Une réunion a eu lieu entre Jean-Luc JOUFFROY, et l'ensemble des techniciens. Chacun a pu faire part de ses envies et de sa vision organisationnelle.

Jean-Luc JOUFFROY présente l'organisation détaillée avec les attributions des tâches et responsabilités pour chacun.

Il a aussi été pris en compte le fait qu'en cas d'absence de l'un ou de l'autre, celui-ci puisse être suppléé par l'un de ses collègues.

• 4/ Vie des Clubs

4/1. Compte rendus groupements

Comme chaque saison, les groupements doivent adresser leur compte rendu saisonnier au District pour le 31 mai de la saison en cours. Ils sont ensuite transmis à la Ligue après validation.

Il est présenté au bureau un document qui recense les comptes rendus réceptionnés, avec une synthèse pour chacun d'entre eux.

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le bureau valide les comptes-rendus de groupements 2022/2023.

4/2. Renouvellement de groupement

Le groupement « GJ Du Ballon » a demandé le renouvellement de ce groupement via l'application fédérale « Vie des Clubs ».

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le bureau valide le renouvellement du GJ Du Ballon.

4/3. Arrêt de groupement

Le club de Chatenois a adressé un mail afin d'informer de sa sortie du groupement « GJ La Savoureuse ». Ce groupement étant composé seulement d'un autre club, à savoir Nommay Vieux Charmont, il est de fait stoppé.

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le bureau valide l'arrêt du GJ La Savoureuse.

4/3. Affiliation

Nous avons été saisis d'une demande d'affiliation pour un nouveau club.

Il s'agit d'un club spécifique Futsal, qui s'appellera FUANS FC.

Tous les documents inerrants à la demande d'affiliation ont été transmis via l'application « Vie des Clubs ». Un virement a été réalisé concernant les cautions.

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le bureau valide la demande d'affiliation du club FUANS FC.

4/4. Modification de nom

Le club de Rougegoutte a déposé via l'application « vie des clubs » une demande de changement de nom. Le récépissé de dépôt en préfecture a été fourni.

Vote pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le Bureau valide la demande de changement du club de Rougegoutte, pour devenir Rougegoutte / Chaux.

• 5/ Une dictée dans les clubs

La FFF et la LFA ont proposé à l'ensemble des clubs de notre territoire de se porter volontaires à l'organisation d'une dictée au sein de leur structure en mettant en relation tous les acteurs de leurs clubs. Cette action doit être la première étape avant une plus grande implication dans le dispositif Puissance Foot – Accompagnement scolaire.

Dans notre District, 4 clubs ont décidé de participer à cette action :

- ✓ F.C. GRANDVILLARS
- ✓ FC MORTEAU-MONTLEBON
- ✓ A.S. NORD TERRITOIRE
- ✓ BRCL

Afin d'accompagner au mieux ces clubs volontaires, il leur a été attribué

- ✓ Un lot de feuilles comme support de la dictée
- ✓ Un lot de stylos Equipe de France Féminine
- ✓ Un lot de carnet FFF
- ✓ 1 livre PEF

Les clubs recevront également tous les éléments nécessaires à la mise en place de la dictée (guide/texte/correction).

• 6/ Point sur les finales

6/1. Coupe Crédit Mutuel

La finale de la Coupe Crédit Mutuel, qui concerne les équipes D1, D2 et D3 seniors masculins, s'est déroulée le dimanche 28 mai 2023, à Montbéliard dans le mythique stade Bonal, antre du FCSM.

Cette finale s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, avec beaucoup de supporters des deux clubs, qui ont assuré une ambiance festive.

L'équipe d'Auxons Miserey D3 s'est imposée devant celle de Grand Besançon D1, sur le plus petit des scores, 1 à 0.

Les personnes représentant le Crédit Mutuel, notre partenaire privilégié, se sont à nouveau dites enchantées par l'organisation, et ce grand moment de fête.

Il est décidé de l'achat d'un cadeau textile pour les arbitres, et le délégué CDA, ainsi que pour l'entraîneur et l'entraîneur adjoint des équipes finalistes.

6/2. Finales coupes féminines, seniors et Jeunes

Les finales des coupes féminines seniors et jeunes, se sont déroulées samedi 03 juin 2023, à Perrouse.

Rappelons que les coupes sont organisées conjointement avec nos voisins Haut-saônois.

La journée s'est parfaitement déroulée, et tous les acteurs ont été ravis de l'organisation réalisée par le club de Perrouse.

U15F à 8

Chèvremont - FC La Romaine – Entente La Gourgeonne/FC 4 Rivières – Perrouse

Victoire finale de FC La Romaine contre La Gourgeonne/FC 4 Rivières

U17F à 11

Racing Besançon 2 – Entente Bavilliers/Belfort

Victoire de Racing Besançon 2

Séniors à 8

GJ/GSF de l'Arche 2 – Colombe les Vesoul – Aigremont Montoille - Chatenois les Forges.

Victoire finale de Colombe Les Vesoul contre Chatenois Les Forges

Séniors à 11

Victoire de Château de Joux face à Lure JS

6/3. Finales des coupes BIGMAT LMHD et Haut Doubs Créer Bâtir

Les finales des deux coupes seniors, BIGMAT LMHD et Haut Doubs Créer Bâtir, se dérouleront le samedi 17 juin 2023, à Gilley.

Ces finales opposeront :

Coupe Haut Créer Bâtir

Seloncourt 3 / Sporting Besançon à 17H00

Coupe BIGMAT LMHD

Roche Novillars 2 / Saône Mamirolle à 19H30

6/4. Finales des coupes Aésio Mutuelle

Les finales Aésio mutuelle, concernant les équipes U15 et U18, se dérouleront le dimanche 18 juin 2023, à Roche Novillars.

Elles concernent :

Coupe U15
Valdahon Vercel / Entente Mezire Fesches/Dampierre

Coupe U18
Asc Montbéliard / GJ Les Fonges Monts d'Usiers

Trophée U15
Grandvillars / Bart

Trophée U18
Grandvillars / GJ Doubs Centre Foot

6/5. Trophée du Champion

Nord Territoire / Val De Loue

Une réunion de la commission des compétitions seniors va se dérouler afin de préparer l'organisation.

• **7/ Point sur le festifoot U11 Conseil Départemental 25 et la JND**

7/1. Festifoot U11 Conseil Départemental 25

Un partenariat, qui voit le jour dès cette année, a pu être mis en place avec le Conseil Départemental du Doubs. Il permet ainsi de réaliser un naming sur cette fête des jeunes footballeurs.

Ce festifoot Conseil Départemental du Doubs sera organisé le samedi 24 juin 2023, à Pont de Roidepour les Garçons, et à Roche Novillars pour les Filles.

Ce sont en tout 400 jeunes joueuses et jeunes joueurs qui devraient être réunis sur les deux sites pour ce qui sera une grande fête du football.

Des t-shirts vont être produits pour toutes les joueuses et joueurs, ainsi que pour les dirigeants des équipes.

7/2. Journée Nationale des Débutants

3 sites sont organisés :

- ✓ Arbouans samedi 10 juin 2023
- ✓ Pontarlier samedi 10 juin 2023
- ✓ Besançon dimanche 11 juin 2023

• **8/ Réflexion sur les élections 2024**

Daniel ROLET expose et soumet à ses collègues une éventuelle modification de la composition du bureau du District en vue des élections qui interviendront en 2024. Il en explique ses raisons et motivations.

Afin que cela puisse être mis en place, il est nécessaire d'apporter une modification aux statuts du district, lors de notre prochaine Assemblée Générale, à savoir le 06 octobre 2023, à Danjoutin.

• **10/ Informations du Président**

12/1. Nouveautés arbitrage

Daniel ROLET annonce plusieurs nouveautés concernant le statut de l'arbitrage régional, suite au dernier conseil d'administration de la Ligue.

Certaines mesures prendront effet en 2023/2024, mais d'autres devront faire l'objet d'un passage devant l'Assemblée Générale de la Ligue.

- ✓ Comptabilisation arbitre club dans la mutualisation
- ✓ Prise en compte des très jeunes arbitres dans le statut de l'arbitrage

- ✓ Pour les nouveaux arbitres la date du 31 octobre passe au 31 décembre, et les nouveaux arbitres devront officier sur 10 rencontres avant la fin de saison
- ✓ Les nouveaux arbitres dont l'examen est validé avant le 15 avril devront arbitrer 3 rencontres avant la fin de saison
- ✓ Reversement de droits de mutation des arbitres au club formateur, à la ligue et au district
- ✓ Mutualisation : tous les arbitres du club rentrant dans la mutualisation
- ✓ Mise en place d'un barème pour prise en considération des matches d'accompagnement de nouveau arbitres

Le Président

Daniel ROLET

Le Secrétaire Général

Philippe SURDOL

Le Directeur Administratif

Jérôme POBELLE